

Le Centenaire de la Société des Courses de Cordemais

1900-2000



Sur les quelques hippodromes de la Loire-Atlantiques en activité avant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945, il n'en reste aujourd'hui que 13 et celui de Cordemais (jadis Cordemers) figure parmi eux.

Il est vrai que cette commune rurale (1 400 habitants dans le passé), riveraine de l'estuaire de la Loire et coupée par le Sillon de Bretagne en deux zones à vocations agricoles distinctes, s'est toujours intéressée, dans la vallée, à l'élevage du trotteur.

Avec la Maison Braud, Cordemais avait aussi son entraînement au lieu dit « Le Moulin » (1) dominant le bourg.

La création d'une gare sur la ligne de chemin de fer de Nantes vers la Bretagne et via Savenay vers St Nazaire, par la Compagnie d'Orléans (dite P O) pendant la seconde moitié du XIX siècle, a contribué à animer la vie communale.

L'usage de l'automobile n'a commencé à se développer qu'à partir de 1925 ; auparavant c'était l'époque des attelages : la correspondance du chemin de fer et de la pose entre la gare et le bourg était assurée par un omnibus hippomobile tiré par deux chevaux.

Pendant la première moitié du XX siècle, le bourg peuplé essentiellement d'artisans, de commerçants, d'éleveurs, d'herbagers, de professionnels de la pêche et de représentants de l'administration (2) et du culte, d'un notaire, était vivant et prospère.

Les Courses de Cordemais sont nées dans l'ultime année du XIX siècle. L'unique réunion avait lieu au cour de l'été, au mois d'août, après la récolte et l'enlèvement des foins.

Sur la prairie de Puland, près du lieu-dit « La Côte » sis à l'une des extrémités du chemin départementale de cordemais à Sucé unissant la Loire à l'Erdre, le premier hippodrome avait une existence annuelle éphémère.

Chaque année, la piste -corde à droite- était redessinée, fauchée, piquetée, mesurée à la chaîne d'arpenteur, hersée, roulée et quelque fois sommairement arrosée, car en année sèche son sol de marais avait la réputation d'être dur.

Les deux tribunes en bois disposées de part et d'autre d'un mirador (jury), parallèlement à la roselière linéaire isolant le Puland du bras de la Loire, ainsi que le buffet, les guichets du pari mutuel et le secrétariat du pesage étaient des ouvrages montés et démontés tous les ans.

A l'origine, le programme mixte se composait de cinq courses : trois au trot et deux courses de haies dont une réservée aux militaires.

Après la Première Guerre mondiale, en 1921 il n'était toujours de même :

1^{ère} course : Prix de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans 300 francs (six engagés)

2^{ème} course : Prix du Conseil Générale 500 francs (sept engagés)

3^{ème} course : Prix de la Société des Steeple-Chase de France 750 francs (deux engagés)

4^{ème} course : Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang 725 francs (cinq engagés)

5^{ème} course : Prix de la Société des Courses de Steeple-Chase Militaire 600 francs (quatre engagés)

La réunion annuelle donnait lieu à une fête locale (manèges, stands de forains, bals, etc).

Le programme du 28 Août 1921 mentionnait par exemple: « A la suite des Courses, jeux et grands divertissements au bourg, le soir à 8 heures concert instrumentales donné par l'harmonie " La Sirène Nantaise " à 9 heures grandes retraites aux flambeaux »
Vers le milieu des Années 20, les courses d'obstacles furent supprimées, en raison du nombre insuffisant de partants (walk-over parfois) et seules les courses au trot ont survécu et se sont progressivement développées.

La dernière réunion sur l'hippodrome de Puland a eu lieu dans la 38^{ème} année, le 8 Août 1937, sous la Présidence de F.CHAMPEIL, propriétaire du terrain.

Les courses de chevaux migrèrent ensuite, d'abord progressivement en bordure de la rive opposée du bras de Cordemais, sur les prairies submersibles de l'Île de la Calotte, réunion notamment des 26 Juin 1938, 25 Juin 1939 et après la Seconde Guerre mondiale des 6 Juin 1948 et 24 Juillet 1949, puis sur l'Île de la Nation au bord de l'estuaire de la Loire.

A l'initiative de Louis FAIRAND, éleveur qui fut Président de la Société des Courses et Maire de Cordemais, un nouvel hippodrome, permanent celui-là aménagé sur le banc de sable de l'Île de la Nation, propriété du port autonome de Nantes - St Nazaire.

Ce sable avait été extrait du lit de la Loire et rejeté sur l'Île par les dragues, suceuses et refouler affectés au creusement et à l'entretien du chenal au temps où les cargos remontaient jusqu'au port de Nantes en profitant de la marée.

Cet amoncellement de sable, envahi par une végétation arbustive et florale très spécifique, constituait un lieu de promenade et de repos très apprécié, agrémenté par ailleurs par le passage sur l'estuaire des navires, porteurs de rêves du large et du lointain.

Après défrichage et nivellement de ce terrain, une piste, corde à gauche, avec virages très relevés fut construite et les Courses de Cordemais vont se dérouler désormais sur ce troisième hippodrome jusque vers 1980.

Les abords de ce nouveau site et son chemin d'accès par l'intermédiaire d'une passerelle franchissant le bras de Cordemais ont été parfois submergés lors de marées à très fort coefficient, surprenant ainsi professionnels et turfistes en fin de réunion.

La réalisation par E.D.F, à partir de 1968, des trois premières tranches (fuel-oil) de la Centrale Thermique de Cordemais n'a pas empêché le déroulement des courses sur l'hippodrome de la Nation.

Mais lors de l'édification de la Centrale Thermique au charbon (quatrième et cinquième tranches), pour installer le parc à charbon, Cordemais a dû abandonner son hippodrome et aller se réfugier sur un terrain d'accueil, celui de la Touche à Savenay.

Pendant cet exil, la Société des Courses, alors présidée par Mr Louis TESSIER s'est employée activement à acquérir les terrains nécessaires à l'implantation d'un nouvel hippodrome, à créer une piste moderne en sable de 1 240 mètres de longueur et à faire construire une première tribune juxtaposée à un hall des paris.

La sable de la Loire (évacué par E.D.F) de l'hippodrome de la Nation a servi de fondation à la nouvelle piste.

Ainsi est né « L'Hippodrome de la Loire » mis en service en Septembre 1983.

Par la suite, Mr Jean DOUCET, Maire de Cordemais devenu Président de la Société des Courses, fit racheter L'Hippodrome de la Loire par la commune pour y faire édifier un vaste et bel ensemble polyvalent pouvant être utilisé toute l'année à des fins diverses, avance toutefois une priorité accordée aux manifestations hippiques.

Cet ensemble se compose, on le sait, d'une grand tribune à laquelle est attachée une structure comprenant au rez-de-chaussée un secrétariat, un vestiaire pour les professionnels, un second hall des paris, des installations sanitaires, un escalier spacieux et un ascenseur accédant au premier étage à une vaste salle polyvalente munie d'une cuisine et utilisée à chaque réunion de courses comme restaurant panoramique.

Un tel équipement était nécessaire. Pour rendre viable le calendrier hippique cordemaisien composé essentiellement de réunions automnales et hivernales, il fallait offrir aux spectateurs un réel confort.

Cette nouveauté a d'ailleurs attiré un nombreux public sur l'Hippodrome de la Loire et le montant des enjeux s'est envolé atteignant un sommet en 1990, en particulier le 15 Avril (Pâques) avec 807 445 francs au P.M.H, auxquels s'ajoutèrent 115 760 francs recueillis au P.M.U Régional.

En 1988, la Société des Courses de Fay-de-Bretagne a fermé son hippodrome et est venue s'associer avec Cordemais, apportant ainsi une huitième réunion.

Nommé Président en 1996, Mr Pierre RAFFRE s'est attaché d'abord à améliorer la piste (pose d'un drain de ceinture, relevement des virages, destruction du tapis et mise en place d'un nouveau revêtement en sable rouge) à moderniser l'arrosage (acquisition d'une citerne de 12 000 litres capables d'humecter en un seul passage la piste sur la largeur totale de 20 mètres) à étendre les aires de départs et surtout à remplir une mission de « public-relation », ayant eu pour effet d'obtenir de la Société Mère, alternativement une course ou une réunion P.M.U chaque année.

Une nouvelle et très important progression des enjeux globaux en a résulté.

De son côté la Municipalité de Cordemais, après avoir fait construire en bordure de l'hippodrome une station pour les Haras Nationaux vient de réaliser un programme de biseau normes et d'extension des superstructures de l'hippodrome dont elle est propriétaire. Elle envisage maintenant l'implantation de nouveaux boxes et stalles indispensables lors des grand événements hippiques.

Ainsi une ancienne tradition d'élevage, la passion du cheval, la persévérance conjuguées à une enchaînement d'initiatives heureuses et défais amplificateurs (implantations d'un parc à charbon sur l'île de la Nation) a permis à Cordemais -commune de quelques 2 500 habitants aujourd'hui- d'édifier un hippodrome performant classé en première catégorie nationale et à sa Société des Courses de se hisser à un très haut niveau dans le domaine hippique, avec un espoir celui d'atteindre un nouveau sommet en 2001, à l'aube du 3^{ème} millénaire, à l'occasion de l'organisation d'une journée P.M.U (Tiercé, Quinté, Quarté).

Mr David EMILE

Le 17 avril 2000